



**MINISTÈRE
DES ARMÉES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Certifié conforme à l'original produit

BULLETIN OFFICIEL DES ARMÉES



Édition Chronologique n° 59 du 26 juillet 2024

TEXTE RÉGLEMENTAIRE TEMPORAIRE

Texte 11

ARRÊTÉ

fixant la liste des postes ouvrant droits à l'attribution de la prime de commandement et de responsabilité militaire aux militaires en service au sein de la direction de la coopération de sécurité et de défense.

Du 01 juillet 2024

ARRÊTÉ fixant la liste des postes ouvrant droits à l'attribution de la prime de commandement et de responsabilité militaire aux militaires en service au sein de la direction de la coopération de sécurité et de défense.

Du 01 juillet 2024

NOR A R M E 2 4 0 1 2 7 8 A

Pièce(s) jointe(s) :

Deux annexes.

Texte(s) abrogé(s) :

↳ [Arrêté du 01 juillet 2023 fixant la liste des postes ouvrant droit à l'attribution de la prime de commandement et de responsabilité militaire aux militaires en service au sein de la direction de la coopération de sécurité et de défense.](#)

Référence de publication :

Le directeur de la Direction de la coopération de sécurité et de défense,

Vu le décret n° 2021-1702 du 17 décembre 2021 relatif à la prime de commandement et de responsabilité militaire (JO n° 295 du 19 décembre 2021, texte n° 32) ;

Vu l'arrêté du 17 décembre 2021 pris pour l'application du décret n° 2021-1702 du 17 décembre 2021 relatif à la prime de commandement et de responsabilité militaire (JO n° 295 du 19 décembre 2021, texte n° 36) ;

Vu l'arrêté du 17 décembre 2021 organisant l'attribution de la prime de commandement et de responsabilité militaire (JO n° 295 du 19 décembre 2021, texte n° 41),

Arrête :

Art. 1^{er}. Pour les militaires servant au sein de la direction de la coopération de sécurité et de défense, la liste prévue à l'article 2 de l'arrêté du 17 décembre 2021 organisant l'attribution de la prime de commandement et de responsabilité militaire susvisé, est fixée en annexes.

L'annexe I désigne les postes effectivement occupés par des militaires éligibles, qui ouvrent droit à la prime de commandement et de responsabilité militaire au 1^{er} juillet 2024.

L'annexe II liste les postes vacants ou occupés par un agent non-éligible au 1^{er} juillet 2024 susceptibles d'ouvrir droit à la prime de commandement et de responsabilité militaire dans l'éventualité où un poste désigné à l'annexe I vient à devenir vacant ou à être occupé par un agent non-éligible avant la fin de la période d'activité de référence.

Art. 2. Les dispositions du présent arrêté entreront en vigueur à compter du 1^{er} juillet 2024.

Art. 3. L'arrêté du 1^{er} juillet 2023 fixant la liste des postes ouvrant droits à l'attribution de la prime de commandement et de responsabilité militaire aux militaires en service au sein de la direction de la coopération de sécurité et de défense est abrogé à compter du 1^{er} juillet 2024.

Art. 4. Le présent arrêté sera publié au *Bulletin officiel des armées*.

*Le général de corps d'armée,
directeur de la coopération de sécurité et de défense,*

Régis COLCOMBET.

ANNEXES

ANNEXE I. POSTES OUVRANT DROIT A LA PCRM AU 1ER JUILLET 2024

POSTES DE RESPONSABILITÉ MILITAIRE

I. Postes de responsabilité militaire de 1^{er} niveau

Identifiant du poste (CREDO)	Libellé poste	Code CREDO de la formation d'emploi
014L000195	Sous-directeur Afrique Subsaharienne + chef de corps DCSD	014L067

II. Postes de responsabilité militaire de 2^e niveau

Identifiant du poste (CREDO)	Libellé poste	Code CREDO de la formation d'emploi
014L000233	Adjoint sous-directeur Afrique subsaharienne	014L067
014L000281	Expert protection civile / déminage	014L099
014L000608	Chef du bureau personnel	014L073

III. Postes de responsabilité militaire de 3^e niveau

Identifiant du poste (CREDO)	Libellé poste	Code CREDO de la formation d'emploi
014L000245	Officier géographique Asie - Eurasie	014L066
014L000730	Officier géographique AMLAT - Golfe -Jordanie (ALGJ)	014L066
014L000732	Officier géographique Afrique centrale	014L067
014L000733	Officier géographique Afrique de l'ouest côtière	014L067
014L000734	Officier géographique Afrique australe et de l'Est	014L067
014L000735	Officier géographique Sahel	014L067
014L000325	Chef du bureau d'appui logistique et matériel	014L071
014L000190	Chef du bureau formation et stage	014L072

IV. Postes de responsabilité militaire de 4^e niveau

Identifiant du poste (CREDO)	Libellé poste	Code CREDO de la formation d'emploi
014L000603	Conseiller communication	014L063

014L000218	Adjoint chef du bureau personnel - Responsable suivi plafond d'emploi - pilote fonctionnel SI ORG - SIRHIUS Responsable ressources humaines DCSD échelon central (civil et militaire)	014L073
014L00630	Chef de section pilotage budgétaire	014L070
014L000289	Gestionnaire des Écoles nationales à vocation régionale	014L072
014L000341	Chancelier	014L073

POSTES DE COMMANDEMENT

I. Postes de commandement de 1^{er} niveau

Identifiant du poste (CREDO)	Libellé poste	Code CREDO de la formation d'emploi
État néant	État néant	État néant

II. Postes de commandement de 2^e niveau

Identifiant du poste (CREDO)	Libellé poste	Code CREDO de la formation d'emploi
État néant	État néant	État néant

III. Postes de commandement de 3^e niveau

Identifiant du poste (CREDO)	Libellé poste	Code CREDO de la formation d'emploi
État néant	État néant	État néant

IV. Postes de commandement de 4^e niveau

Identifiant du poste (CREDO)	Libellé poste	Code CREDO de la formation d'emploi
État néant	État néant	État néant

ANNEXE II.

POSTES SUSCEPTIBLES D'OUVRIRE DROIT A LA PCRM DURANT LA PÉRIODE D'ACTIVITÉ DE RÉFÉRENCE

POSTES DE RESPONSABILITE MILITAIRE

I. Postes de responsabilité militaire de 1^{er} niveau

Identifiant du poste (CREDO)	Libellé poste	Code CREDO de la formation d'emploi
État néant	État néant	État néant

II. Postes de responsabilité militaire de 2^e niveau

Identifiant du poste (CREDO)	Libellé poste	Code CREDO de la formation d'emploi
État néant	État néant	État néant

III. Postes de responsabilité militaire de 3^e niveau

Identifiant du poste (CREDO)	Libellé poste	Code CREDO de la formation d'emploi
État néant	État néant	État néant

IV. Postes de responsabilité militaire de 4^e niveau

Identifiant du poste (CREDO)	Libellé poste	Code CREDO de la formation d'emploi
État néant	État néant	État néant

POSTES DE COMMANDEMENT

I. Postes de commandement de 1^{er} niveau

Identifiant du poste (CREDO)	Libellé poste	Code CREDO de la formation d'emploi
État néant	État néant	État néant

II. Postes de commandement de 2^e niveau

Identifiant du poste (CREDO)	Libellé poste	Code CREDO de la formation d'emploi
État néant	État néant	État néant

III. Postes de commandement de 3^e niveau

Identifiant du poste (CREDO)	Libellé poste	Code CREDO de la formation d'emploi
État néant	État néant	État néant

IV. Postes de commandement de 4^e niveau

Identifiant du poste (CREDO)	Libellé poste	Code CREDO de la formation d'emploi
État néant	État néant	État néant